Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251201-BC2025-213-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2025

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 1ER DÉCEMBRE 2025

RESSOURCES
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES, DE LA COMMANDE PIBLIQUE ET DE LA VIE INSTITUTIONNELLE

Approbation et autorisation de signature du marché n°2025/03 relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation des gymnases
Lot n°1 : mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du gymnase de Châteauneuf-en-Thymerais
Lot n°2 : mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du gymnase de Brézolles

Rapporteur : Frédéric GIROUX

N° BC2025-213

Nombre de membres en exercice	24
Nombre de présents	18
Nombre de pouvoirs	1
Votants	19
Secrétaire de séance : **Pascal LEPETIT**	

L'an 2025, le 03 novembre à 18 heures 30, le bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 28 octobre 2025, s'est réuni à Dreux, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS), Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE), Damien STEPHO (VERNOUILLET), Loïc BARBIER (BREZOLLES), Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS), Pascal LEPETIT (OULINS), Sébastien LEROUX (DREUX), Talal ABDELKADER (DREUX), Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS), Nathalie MILWARD (ROUVRES), Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY), Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES), Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS), Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE), Pierre SANIER (BU), Jean BARTIER (GARNAY), Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE), Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :
Pierre-Frédéric BILLET (DREUX), Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE), Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE), Christian BOUCHER (CHERISY), Caroline VABRE (DREUX), Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251201-BC2025-213-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2025

Pouvoir(s) :
Christian BOUCHER (CHERISY) donne pouvoir à Nathalie MILWARD (ROUVRES).

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut valablement délibérer.

Il a été exposé,

La Communauté d'agglomération a réalisé des audits énergétiques pour les deux gymnases de son patrimoine (Châteauneuf-en-Thymerais et Brezolles) au regard des fortes consommations énergétiques de ces équipements et ce afin de répondre aux exigences de performance énergétique imposées par l'Etat. Ces audits ont conclu à la nécessité de réaliser des travaux de rénovation complète de ces deux gymnases.

Les travaux envisagés porteront notamment sur :
- une reprise de la structure et de l'enveloppe avec une volonté de requalifier l'image architecturale et de moderniser les équipements ;
- une reprise complète des isolants par des matériaux biosourcés ;
- une reprise complète des systèmes de chauffage ;
- la mise en œuvre de solutions de production d'énergie renouvelable (toiture photovoltaïque pour le gymnase de Châteauneuf-en-Thymerais et ombrières photovoltaïques sur le parking du gymnase de Brezolles) ;
- le désamiantage et le réaménagement intérieur du gymnase de Châteauneuf-en-Thymerais (réaménagement des vestiaires, des accueils du publics, etc.).

Ces travaux ont pour objectif de réduire les consommations énergétiques des équipements comme suit :
- Gymnase de Châteauneuf-en-Thymerais : - 62 % de la consommation globale d'énergie finale sur le bâtiment ;
- Gymnase de Brezolles : - 60 % de la consommation globale d'énergie finale sur le bâtiment.

Afin d'assurer la conception et le suivi de ces travaux, la Communauté d'agglomération souhaite sélectionner un maitre d'œuvre pour chacun de ces deux gymnases. Une procédure formalisée (de type procédure avec négociation) a donc été lancée le 13 février 2025, avec les lots suivants :
- lot n°1 : mission de maitrise d'œuvre pour la rénovation du gymnase de Châteauneuf-En-Thymerais comprenant une tranche optionnelle n°1 relative à la mise en place de panneaux photovoltaïques en toiture du gymnase de Châteauneuf-en-Thymerais ;
- lot n°2 : mission de maitrise d'œuvre pour la rénovation du gymnase de Brézolles.

La part de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux est de 5 077 300 € HT (valeur décembre 2024) pour le lot n°1, dont 4 261 100 € HT pour la tranche ferme et 816 200 € HT pour la tranche optionnelle n°1, et de 1 673 900 € HT (valeur décembre 2024) pour le lot n°2.

Les prestations donnent lieu à la conclusion d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire pour partie provisoire conclu pour une durée indicative de quarante-et-un (41) mois pour le lot n°1 et de trente-six (36) mois pour le lot n°2.

La procédure formalisée avec négociation, est une procédure « restreinte » qui consiste à limiter le nombre de candidats admis à présenter une offre ; cette procédure se divise ainsi en deux étapes : la sélection des candidatures et l'analyse des offres remises par les candidats retenus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251201-BC2025-213-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2025

A l'issue de la phase d'analyse des candidatures et après avis de la COMAPA du 26 mai 2025, les candidatures suivantes ont été sélectionnées et admises à présenter une offre :
- lot n°1 : mission de maitrise d'œuvre pour la rénovation du gymnase de Châteauneuf-En-Thymerais :
 - groupement n°1 dont la société LES PARTICULES – ATELIER COULON MENU est mandataire en cotraitance avec les sociétés BET saison Paragot SARL, BET PSL Electricité, SAEG, CdB Acoustique SAS et DIAGOBAT ;
 - groupement n°5 dont la société BOURGUEIL ET ROULEAU ARCHITECTES est mandataire en cotraitance avec les sociétés SELARL Guillaume Bourgueil & Nicolas Rouleau, AUBERT STRUCTURES, BET DELAGE et COULIOU, ITAC et HYTECC ;
 - groupement n°19 dont la société ATELIER A/CONCEPT est mandataire en cotraitance avec les sociétés GAIA INGENIERIE S.A.R.L., ICEGEM, ART ACOUSTIQUE S.A.R.L., OMEGA ALLIANCE.
- lot n°2 : mission de maitrise d'œuvre pour la rénovation du gymnase de Brézolles :
 - groupement n°19 dont la société ATELIER A/CONCEPT est mandataire en cotraitance avec les sociétés GAIA INGENIERIE S.A.R.L., ICEGEM, ART ACOUSTIQUE S.A.R.L. ;
 - groupement n°6 dont la société LE MOAL & LE MOAL ARCHITECTES est mandataire en cotraitance avec les sociétés Ana Ingénierie, Bimbamboom, OPUS ;
 - groupement n°17 dont la société BUREAU FACEB est mandataire en cotraitance avec les sociétés Z ARCHITECTURE PARIS, EVP ingénierie, SoLab, ECALLARD ECONOMISTE, ESSOR INGENIERIE (76), ITAC acoustique, ARGENIUM.

Les cinq (5) groupements retenus à l'issue de la phase candidature, ont ainsi été invités le 05 juin 2025 à remettre une offre le 08 août 2025.

A l'issue du délai de consultation, :
- 3 offres ont été réceptionnées s'agissant du lot n°1 ;
- 2 offres ont été réceptionnées s'agissant du lot n°2 : le groupement n°17 n'a pas assisté à la visite obligatoire du site et a remis un courrier dans lequel il indiquait renoncer à la procédure de consultation.

La commission d'appel d'offres (CAO) réunie le 24 novembre 2025, a attribué les marchés comme suit :
- lot n°1 « Mission de maitrise d'œuvre pour la rénovation du gymnase de Châteauneuf-En-Thymerais » au groupement dont le mandataire est la société LES PARTICULES ATELIER COULON MENU et composé des sociétés BET saison Paragot SARL, BET PSL Electricité, SAEG, CdB Acoustique SAS et DIAGOBAT, pour un montant global et forfaitaire pour partie provisoire de 492 269,20 € HT ;
- lot n°2 « Mission de maitrise d'œuvre pour la rénovation du gymnase de Brézolles » au groupement dont le mandataire est la société ATELIER A CONCEPT et composé des sociétés GAIA INGENIERIE S.A.R.L., ICEGEM, ART ACOUSTIQUE S.A.R.L, pour un montant global et forfaitaire pour partie provisoire de 281 407,30 € HT.

***VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10,*
***VU** le code de la commande publique,*
***VU** le 3° de la délibération n°2021-75 du conseil communautaire du 12 avril 2021, tel que modifié par la délibération n°CC2023-078 du conseil communautaire du 22 mai 2023 attribuant délégation du conseil communautaire au bureau communautaire en matière de marchés publics de fournitures et services qui relèvent de la compétence d'attribution de la Commission d'appel d'offres telle que définie à L.1414-2 du code général des collectivités territoriales,*
***VU** la décision du Président n° D2025-146 du 05 juin 2025 portant sélection et invitation à soumissionner des candidats dans le cadre de la phase offre de la procédure de consultation n° P2025/03,*
***VU** le procès-verbal de la commission d'appel d'offres réunie le 24 novembre 2025,*
***VU** le rapport d'analyse des candidatures,*
***VU** le rapport d'analyse des offres,*
***VU** le projet de marché consultable.*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251201-BC2025-213-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2025

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ARTICLE 1 : APPROUVE ET AUTORISE la signature du marché n°2025/03 relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation des gymnases - Lot n°1 « Mission de maitrise d'œuvre pour la rénovation du gymnase de Châteauneuf-En-Thymerais », avec le groupement dont le mandataire est la société LES PARTICULES ATELIER COULON MENU et composé des sociétés BET saison Paragot SARL, BET PSL Electricité, SAEG, CdB Acoustique SAS et DIAGOBAT, conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire pour partie provisoire d'un montant de 492 269,20 € HT (tranche ferme + tranche optionnelle) décomposé comme suit :

- Mission de base (forfait provisoire) : 309 715,30 € HT correspondant à un taux de rémunération de 6,10 % appliqué à la part de l'enveloppe affectée aux travaux de 5 077 300 € HT ;
- Mission DIAG (forfait définitif) : 24 000 € HT ;
- Mission EXE partielle (forfait définitif) : 17 044,40 € HT ;
- Mission synthèse des études d'exécution (forfait définitif) : 15 231,90 € HT ;
- Mission OPC (forfait définitif) : 60 927,60 € HT ;
- Mission BIM (forfait définitif) : 39 950,00 € HT ;
- Mission acoustique (forfait définitif) : 14 800,00 € HT ;
- Etude d'approvisionnement en énergie (forfait définitif) : 10 600,00 € HT ;

et pour une durée estimative de quarante-et-un (41) mois ;

ARTICLE 2 : APPROUVE ET AUTORISE la signature du marché n°2025/03 relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation des gymnases - Lot n°2 « Mission de maitrise d'œuvre pour la rénovation du gymnase de Brézolles », avec le groupement dont le mandataire est la société ATELIER A CONCEPT et composé des sociétés GAIA INGENIERIE S.A.R.L., ICEGEM, ART ACOUSTIQUE S.A.R.L, conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire pour partie provisoire d'un montant de 281 407,30 € HT décomposé comme suit :

- Mission de base (forfait provisoire) : 179 107,30 € HT correspondant à un taux de la mission de base de 10,70 % appliqué à la part de l'enveloppe affectée aux travaux de 1 673 900 € HT ;
- Mission DIAG (forfait définitif) : 11 200,00 € HT ;
- Mission EXE partielle (forfait définitif) : 9 800,00 € HT ;
- Mission synthèse des études d'exécution (définitif) : 14 900,00 € HT ;
- Mission OPC (forfait définitif) : 35 000,00 € HT ;
- Mission BIM (forfait définitif) : 16 600,00 € HT ;
- Mission acoustique (forfait définitif) : 11 300,00 € HT ;
- Etude d'approvisionnement en énergie (forfait définitif) : 3 500,00 € HT ;

et pour une durée estimative de trente-six (36) mois.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité : 19 DEC. 2025 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le** 19 DEC. 2025 **Gérard SOURISSEAU** **Président** **Pascal LEPETIT** **Secrétaire de séance**